

La police cantonale nous transmet à nouveau une information importante concernant des vols ou des escroqueries au préjudice de personnes âgées.

- Des cas **d'escroqueries dites "au faux neveu"**. Les délinquants téléphonent à leurs futures victimes et se font passer pour un membre de leur famille (petit-fils, petite-fille, neveu, nièce). Ils expliquent se trouver dans une situation financière très urgente (besoin de payer **rapidement** un traitement hospitalier dû à la COVID-19, besoin de payer **rapidement** un notaire dans le cadre d'un achat immobilier, etc.) et harcèlent ensuite leurs victimes en arguant avoir absolument besoin d'une certaine somme d'argent. Cette dernière peut se chiffrer à plusieurs dizaines de milliers de francs. Puis, l'auteur de l'appel téléphonique explique à sa victime que ne pouvant pas venir lui-même prendre possession de l'argent, il lui envoie quelqu'un en qui il a entière confiance.
 - Il y a lieu de rappeler aux personnes et notamment aux personnes Séniors qu'il ne faut, **sous aucun prétexte**, céder aux demandes insistantes d'argent par téléphone et qu'il ne faut jamais donner une quelconque somme d'argent à une personne que l'on ne connaît pas.
 - De même, si vous êtes victimes d'appels téléphoniques tels que décrits ci-dessus, il y a lieu d'aviser immédiatement la police cantonale en composant le **numéro 117**.
- La police doit également faire face, depuis quelques temps, à une recrudescence des cas de **vols commis aux domiciles de particuliers par des délinquants se faisant passer pour des policiers**. Ils se présentent généralement chez leurs futures victimes et, sous de fallacieux prétextes, ils entrent dans leur logement. Puis, pendant que l'un des délinquants accapare l'attention de la victime, le second en profite pour fouiller le logis et dérober bijoux et argent. Il est important de préciser que la plupart du temps, ces délinquants agissent vêtus d'habits civils mais que dans de rares cas, les victimes ont expliqué avoir eu à faire à des personnes en uniforme. Il s'agit-là de relever que lesdits uniformes sont plutôt des vêtements identiques (même couleur, même coupe) avec des inscriptions "police" collées dessus. Il ne s'agit apparemment pas de vrais uniformes de police.
- Merci de rappeler certaines consignes, à savoir que si quelqu'un sonne à votre porte, il faut **impérativement** regarder qui se trouve derrière avant d'ouvrir. A défaut de pouvoir regarder, il faut demander qui est là.

Dans tous les cas, si vous avez le moindre doute quant à l'authenticité d'une personne se trouvant derrière votre porte, faites immédiatement appel au 117 afin que nous puissions effectuer un contrôle de la personne ou des personnes en question.